

## Réunion 29

### Compte-rendu Mains libres 24 janvier 2007

*Compte-rendu : Françoise Aba*

Présents : Josiane Balesi, Redouane Belmokadem, Gary Drahamani, Gérard Seibel, Frédérique Colson, Marie-Paule Renaud, Pierre Tibouville, Françoise Aba, Charles Lavaud, Bernard Dubois, Marie-Ange Schiltz, Richard Fleury, Patrick Roburin, Jean-Claude Cadin, Madeleine Maillet-Coune, Bernard Blot, Marie-Thérèse Lionnet, Gilles Pourbaix, René Brousse, Hugues Templier, Arnaud Vignon, Elisabeth Bourguinat, Pierre Buon, Thierry Savignan, Daniel Chasteauneuf, Clémence Roux de Luze, Anne Hémar

Nous accueillons pour la première fois :

Bernadette Laville, habitante du quartier ; Christiane Menuit, de la Conférence Saint-Vincent de Paul de Saint-Germain l'Auxerrois ; Sylvie Wick, ancienne bénévole à Emmaüs

A partir de 19 h 30 :

Alexandre Mahfouz (qui offre le champagne) et deux de ses amis, Barbara Blot, Gilles Petit-Gats.

Excusés : Isabelle Le Doré, Martine Becker, Gwen, Jeanne Kalt

#### **Etat des lieux des permanences**

Hugues :

En se basant sur une permanence matin et soir 7 jours sur 7, il faut :

3 personnes x 2 x 7 = 42 personnes

Tenant compte des absences (maladie, etc) : 3 permanences sur 4 = 52 personnes

Tenant compte des vacances : 3 permanences sur 5 = 70 personnes

Inconvénient d'être trop nombreux : les gens ne se connaissent pas bien, il peut y avoir une perte d'intérêt et de plaisir de se retrouver car pas dans une équipe régulière.

Actuellement, nous sommes 42 personnes/vacations par semaine. On continue à recruter.

Bernard D. suggère qu'au début on ne fasse équipe que de 2 personnes.

Mais Charles et Gérard pensent qu'il vaut mieux commencer à 3 surtout au début ; être tout de suite en situation réelle ; tabler sur 3 pour être sûr d'être 2.

On décide de garder le fonctionnement de 3 personnes par permanence, il y a non seulement les sacs à donner et à reprendre, mais tout un travail d'accueil et de liens.

Daniel et Hugues ont pu ébaucher un planning, mais Daniel demande qu'on réinterroge les bénévoles pour réactualiser leurs possibilités et aussi demandant les jours interdits.

Se pose la question de savoir si on prévoit un responsable d'équipe par jour ou par permanence. On peut aussi envisager un responsable par jour secondé par un responsable délégué. La question n'est pas tranchée.

L'association Passerelles et compétences doit nous aider à trouver des solutions informatiques, téléphones etc. pour gérer les permanences, mais leur aide ne pourra peut être pas être immédiate : ils ont lancé la recherche, sans réponse pour l'instant.

Si un problème d'absence se pose, essayer d'abord de trouver les solutions dans l'équipe.

Si une personne est défaillante sur le long terme, en référer à Hugues qui cherche la solution.

Gérard rappelle que pour la Soupe, ils ont une liste complémentaire, dans laquelle puise le responsable du jour s'il y a une absence de prévue.

Qui aura une clef ? S'il y a 14 responsables, cela fait 14 clefs... Le risque de perte est plus grand, et la bagagerie est moins sûre.

Pour la salle de la Pointe, il n'y a qu'une seule clef que les utilisateurs vont demander à l'accueil de l'église.

Envisager une porte codée ? Numérotter les clefs ? Choisir un seul responsable des clefs ?

### **Conventions avec la Ville**

Elisabeth vient juste de récupérer à l'Hôtel de Ville les 3 conventions dont elle nous lit les grandes lignes.

Elles portent sur 1 an, à titre expérimental, sont reconductibles, mais sans possibilité de recours. Conclusion : en un an il faut qu'on fasse la preuve que c'est possible, sinon tout tombe à l'eau.

Convention sur le local :

Le loyer et les charges sont pris en charge par la Ville. Estimés à 34 575 € (subvention en nature qui doit apparaître dans les comptes)

On ne peut pas avoir d'activités autres que celle de la bagagerie. On peut en changer les horaires d'ouverture, mais sans dépasser 4 heures par jour. L'entretien et le gardiennage sont à notre charge. Superficie de 135 m<sup>2</sup>. etc.

Convention sur les objectifs :

Service de stockage de bagages gratuit. 30 casiers maximum dans les 6 premiers mois. Veiller à ne pas faire de point de fixation autour du local. Seules les personnes suivies par les associations partenaires seront utilisateurs de la bagagerie. Etc.

Protocole d'évaluation trimestriel :

Afin de s'assurer que cela permet une démarche d'insertion permettant de sortir de la rue et d'accéder à l'autonomie.

A noter qu'il était demandé aux associations partenaires une évaluation sociale mensuelle des usagers. Après consultation, cette clause a été supprimée.

Nous sommes heureux de ces conventions qui nous permettent de nous mettre tout de suite au travail, sans budget de fonctionnement trop important. Avec pour objectif d'ouvrir le 1<sup>er</sup> mars. La délibération de la Ville, reposant sur ces conventions, va passer au Conseil d'arrondissement du 1<sup>er</sup> le 29 janvier à 18h.

### **Rétro planning**

Travaux : sur le sol (peinture sur béton comme dans les parking), électricité, peinture etc.

Pour l'aménagement des casiers, si Passerelles et compétences ne peut nous fournir d'expert en ergonomie à temps, nous ferons de notre mieux avec notre propre réseau.

Volontaires pour l'équipe travaux et installation : Marie-Paule, Josiane, Françoise, Bernard B., Richard, Thierry, Patrick R., Gary.

Etant entendu qu'un appel aux bonnes volontés sera lancé pour les travaux proprement dits  
La première réunion de l'équipe se fera lors de la visite des locaux pour laquelle Elisabeth va demander un rendez-vous, dès lundi prochain.

Financement : Elisabeth poursuit les contacts, avec Patrick R.

Formation des bénévoles : Charles propose une séance de 2 heures, pour 15-20 personnes maximum. 45 minutes académiques, suivi d'un jeu de rôle de mise en situation, provoquant réactions et questions des participants.

Deux dates : le 12 février 20h/22h (92 rue St Denis) et le 15 février 18h/20h

Hugues fait passer une feuille pour les pré inscriptions. Lieux à confirmer.

Recrutement des usagers : Ouvrir le 1<sup>er</sup> mars avec un maximum de 15 personnes.

Sont pressenties : Bernard D., Gary, Richard, Thierry, Martine, Patrick G., Jean-Pierre...

Une équipe pour réfléchir à qui on propose d'utiliser la bagagerie se met en place : Charles, Pierre T., Gary, Marie-Paule, Françoise.

Première réunion : jeudi 1<sup>er</sup> février de 19 h à 20 h 30, au 92 rue Saint-Denis.

Charles nous annonce que le 115 aura désormais obligation de loger toute personne faisant appel, sans limite de temps.

D'autre part il revient d'un colloque à Lyon et nous transmet les félicitations de la Ddass qui conseille à la Ville de Lyon de faire pareil. Mains libres est considérée comme le meilleur projet pour la participation citoyenne, l'inclusion et le pouvoir de décider.

Carte d'utilisateur : prévoir une carte qui porte le nom de la personne, n° de casier, etc.

Equipe composée de : Frédérique, Sylvie Wick, Bernard D., Bernard B.

Inauguration, médias :

Thierry demande quand se fera l'inauguration officielle avec les médias. Elisabeth explique que l'inauguration proprement dite se fait quand c'est en ordre de fonctionnement, c'est-à-dire au bout de plusieurs mois (cf l'inauguration du 110 Les Halles). Par ailleurs, nous devons respecter le plan de communication de la Ville. Redouane confirme qu'il y a un laps de temps entre l'ouverture et l'inauguration.

Il n'est pas urgent d'avertir les médias. Concentrons-nous sur la mise en place de la bagagerie. Françoise attire l'attention de ne pas trop annoncer que la bagagerie va ouvrir sans expliquer clairement le mode de recrutement, cela pourrait faire des déçus.

La liste de diffusion actuelle doit se transformer en groupe de discussion qui ne prend en compte que les membres actifs. Gilles se charge de faire une proposition.

Il est demandé à chaque équipe de faire un compte-rendu de ses réunions, à mettre sur ce groupe, afin que tous soient au courant de l'avancement de la mise en place du projet. On vérifie que chacun a accès à internet.

**Prochaine réunion : vendredi 9 février à 20 h 30**